



PREX DE L'ABONNEMENT: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 20 fr. — Un an, 30 francs.

BUREAUX: A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis.

Directeur: ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS: Rue Notre-Dame-des-Victoires, 23

ROUBAIX, LE 11 JANVIER 1888 L'ESPIONNAGE MILITAIRE

Un curieux volume, L'Espionnage militaire, que vient de publier M. Froment, nous fait connaître l'organisation actuelle du service dit « des renseignements » en Allemagne.

Ce service est très fortement constitué, il dépend du grand état-major, et est considéré comme tellement important, que l'on y fait passer les officiers les plus capables et ceux que leurs connaissances spéciales ou le rang de leur naissance désignent pour les grades supérieurs. C'est ainsi que la Gazette de Magdebourg, du 2 juin 1882, annonçait que le prince héritier de Saxe-Meiningen, gendre du kronprinz, et alors major d'infanterie, passait à la troisième division du grand état-major, et aurait à s'occuper tout spécialement de l'étude de l'armée française.

Le service des renseignements est sous les ordres immédiats du chef d'état-major; il comprend trois divisions et un bureau spécial, le bureau des informations (Nachrichten-bureau), qui est chargé de rassembler et de communiquer à qui de droit les nouvelles relatives à l'étranger. Chacune des trois divisions est spécialement chargée d'une certaine zone comprenant plusieurs contrées et portant, selon le cas, le nom de théâtre de guerre occidental, central ou oriental.

Les agents diplomatiques allemands et au premier rang, les attachés militaires ne reculent devant aucune besogne d'espionnage. L'arrestation à Nice du sergent Chetlain a prouvé que ce sous-officier était entré en relations avec le consul d'Allemagne. Il a été démontré d'autre part que le major de Huchme, retranché derrière l'immunité diplomatique, avait réussi à obtenir d'un employé du ministère de la guerre français des renseignements précieux. A l'ambassade, certains individus viennent chaque jour prendre le mot d'ordre et l'un d'eux est à la tête d'un service qui fonctionne à Paris même.

Le Novice Vrennia, de Saint-Petersbourg, a récemment appelé l'attention sur le rôle d'un autre attaché militaire, longtemps en résidence à Paris, M. le lieutenant-colonel Vuillaume, qui pratiquait l'espionnage ici, et plus tard, en Russie. Le gouvernement allemand a vainement tenté d'obtenir du czar qu'un avertissement fut adressé au journal coupable d'avoir dévoilé ces actes et le procès que M. de Vuillaume avait intenté au Novice Vrennia parait aujourd'hui abandonné. Le lieutenant-colonel redoute, et pour cause, les révélations de l'audience; il sait que ni les documents ni les témoignages accablants ne font défaut au journaliste russe.

En France, bien qu'on ait voté une loi sur l'espionnage, et bien que l'Allemagne n'ait pas hésité à se servir de cet acte contre de malheureux alsaciens accusés d'avoir communiqué des renseignements à notre ministère de la guerre, aucun Allemand n'a encore été l'objet d'une condamnation en vertu de cette loi.

Les occasions n'ont cependant pas manqué; mais l'incroyable indulgence du gouvernement français est telle que les individus compromis et arrêtés, ceux mêmes dont la culpabilité était démontrée et qui n'en furent pas moins mis en liberté, affectent aujourd'hui le plus parfait mépris pour la loi française. L'un d'eux, O'Dann, surpris à Lyon, en flagrant délit d'espion-

nage, ancien officier de l'état-major du prince royal, expulsé et condamné récemment pour être rentré sur le territoire français, n'a-t-il pas eu l'audace d'adresser au président du Conseil des ministres, une lettre de menaces.

Nous avons reproduit cette lettre il y a deux jours. L'auteur de l'Espionnage militaire, après avoir rappelé tous les incidents qui ont causé en France une vive émotion, conclut ainsi: « Ces incidents, survenus en 1886 et 1887, depuis l'affaire de Vuillaume jusqu'à l'incident Aubanel, sont venues prouver l'exactitude des déclarations faites aux Chambres et l'utilité de la loi votée et promulguée. »

Oui, mais il ne suffit pas de voter une loi, et de la promulguer. L'essentiel est de l'appliquer.

Les radicaux sont naturellement furieux que le président de la République ait chargé M. Lefebvre de Béthune, de présenter ses compliments au Souverain Pontific, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Tous les journaux du parti entendent une violente campagne contre le « cléricalisme » de M. Carnot, qui ne craint pas de « faire agencer la France devant le Pape ». Radical et Lanterne donnent le ton de cette campagne, qui se transformera, au dire des émeurgements de la secte, en interpellation.

On voit d'ici, sans qu'il soit besoin d'insister autrement, ce que peuvent être ces articles dont l'ambiguïté vaut la bonne foi. Contentez-vous de reproduire ce que dit, à ce propos, un autre journal républicain, le Patriote: « La solennité donnée à la démarche de notre ambassadeur et le soin avec lequel le chef de la chancellerie a fait ressortir la valeur, toute particulière, de l'hommage qui était rendu par le gouvernement français, repondent trop exactement à nos espérances et à nos vœux, au point de vue de ce que notre collaborateur L. Passani, avait si justement, l'autre jour, toute patiemment, pour que nous ne félicitions pas hautement M. Carnot de l'intelligence politique, dont il vient de faire preuve, en une délicate circonstance. »

Ainsi qu'on en devait s'y attendre, cette démonstration du président de la République va devenir pour le parti radical le prétexte d'une campagne à fond de train contre les tendances cléricals du successeur de M. Grévy.

« Dès hier matin, les farouches ultras du Radical ont attaché le grelot, en attaquant M. Lefebvre de Béthune, au point de vue des vœux politiques qu'il a cru devoir exprimer au cours de son allocution à Léon XIII, sur le terrain du respect du Concordat. »

Nal doute que dans les groupes extrêmes de la Chambre, il ne se trouve aussi quelque politicien à vue courte prêt à transformer en interpellations les doléances du Radical. Si, de hasard, les radicaux d'aujourd'hui ne se contentent pas de l'attaque directe de la présidence, à propos de la démarche de M. Lefebvre de Béthune, nul doute que la discussion du budget ne leur fournisse l'occasion de remettre en cause non-seulement l'immense majorité de l'Assemblée, mais le Concordat même dans lequel leur avènement de radicaux s'obstina à ne voir qu'un empêchement budgétaire. »

LES TRAVAUX LEGISLATIFS

A la rentrée, la question fait distribuer l'état des travaux législatifs. Il est toujours intéressant de connaître et d'apprécier, sous leurs aspects divers, les travaux qui sont en cours de discussion, pendant la session ordinaire et encore faut-il en retrancher les questions et les interpellations qui tiennent la plus grande place. Tout le reste du volume est consacré à l'annuaire des projets qui s'annoncent dans les bureaux de la

Chambre et qui sans doute ne verront jamais le jour.

Un peu de statistique; elle est édifiante. Soixante-seize rapports sur le fond sont déposés attendant encore la délibération de la Chambre. Cinq parmi les plus importants: Régime des sucres et des melasses, pensions des officiers retraités, réforme de l'assiette de l'impôt, réforme administrative qui comprend la suppression de certaines sous-préfectures, code d'instruction criminelle, législation sur les protêts, sur les faillites, caisses d'épargne, réforme de nos boissons, crédit rural, taxe du pain, révision de la Constitution, création d'un ministère des colonies, sans compter le budget, ce budget qui devrait être voté depuis un mois et dont la discussion n'est pas commencée.

Quatre-vingt-deux rapports sommaires sont déposés et douze projets particuliers sont soumis à la commission du budget.

Les grandes commissions, celle des douanes, de l'armée ont à leur ordre du jour une foule de projets du plus haut intérêt.

L'abrogation du concordat, la réforme judiciaire sont parmi les plus importants projets soumis aux commissions spéciales. Enfin, les commissions d'initiative ont soixante-dix projets à l'étude. Les commissions d'initiative locale ont vingt et un projets, dont 1845 communs.

Si l'on remarque que dans le nombre, il y a des propositions vieilles de dix ans, au para lementaire, tel qu'il est actuellement pratiqué.

L BUDGET DE LA GUERRE

D'après le rapport de M. Cavagnac sur le budget de la guerre, en tenant compte des 19,000 hommes qui seront cette année, restitués à l'effectif, le tableau d'effectif établi pour l'exercice en cours comprend 184,588 hommes.

Le rapport fait observer que ce relèvement devra être compensé par des congés en nombre assez considérable. D'autre part, la suppression de la seconde portion du contingent va dès 1888 grever encore la situation de l'Etat. La seconde portion de la classe 1885 a été renvoyée le 20 septembre 1887, et la classe 1886 restera toute entière sous les drapeaux jusqu'en 1888, et de même pour les années suivantes.

Si en 1888 on peut faire face à ces charges nouvelles, au moyen de congés et de permissions, il faudra probablement plus tard avancer d'une année le renvoi de la classe et engager ainsi, d'une façon définitive, l'application du service de 3 ans.

INTERVIEW

LA MORT DU PRINCE IMPÉRIAL

« Un discours d'un récent voyage aux Etats-Unis, le hasard m'a permis de connaître, un témoin oculaire, je pourrais dire le seul témoin de la mort du Prince impérial. C'était un ancien matelot américain qui se trouvait à Port-Louis (île Maurice) lorsqu'éclata la guerre du Cap, et qui avait pris service dans l'armée britannique. »

« Au moment où les restes de la malheureuse victime de cette guerre vout reposer dans leur sépulture définitive, les paroles de celui qui assista au drame de Koppah-Alain me reviennent à l'esprit. Pourquoi n'aurait-il pas été en même temps devant l'attaque directe de la présidence, à propos de la démarche de M. Lefebvre de Béthune, nul doute que la discussion du budget ne leur fournisse l'occasion de remettre en cause non-seulement l'immense majorité de l'Assemblée, mais le Concordat même dans lequel leur avènement de radicaux s'obstina à ne voir qu'un empêchement budgétaire. »

« N'en déplaisent à ces obtus, M. le président de la République a for l'intelligence même saisi l'occasion d'orienter la politique française dans la direction la plus favorable aux nécessités de la situation qui nous est faite par l'Allemagne vis-à-vis de l'Italie et de l'Europe, et cette preuve de clairvoyance sera, espérons-le, appréciée à sa valeur par les hommes de sens, et cela d'autant plus, que le présent en est encore dans notre esprit l'acte le plus sensé et le plus patriotique français. »

LES TRAVAUX LEGISLATIFS

A la rentrée, la question fait distribuer l'état des travaux législatifs. Il est toujours intéressant de connaître et d'apprécier, sous leurs aspects divers, les travaux qui sont en cours de discussion, pendant la session ordinaire et encore faut-il en retrancher les questions et les interpellations qui tiennent la plus grande place. Tout le reste du volume est consacré à l'annuaire des projets qui s'annoncent dans les bureaux de la

la course la colline que nous avions enrobée, et qui lancaient déjà sur nous leurs sautelles.

Ce fut, comme vous savez, un suave-qui-peut, le lieutenant Carey tout le premier. Je le jetai au Prince la bride de son cheval, et m'élançai sur le mien, je partis au galop, persuadé que le Prince avait fait de même. Il est des moments dans la vie, et surtout à la guerre, où l'on ne pense qu'à soi. Tandis que les flèches des Zoulous pleuvaient dru sur moi, et mon cheval, je n'eus pas la force morale de me retourner, et ce fut seulement en arrivant au camp que l'absence du Prince fut remarquée. Je n'avais vu prendre les rênes qu'il m'avait confiées, et sangler son cheval. Ce qui le perdit, à mon avis, c'est ce mandat album qu'il vout ramasser et emporter avec lui. Il laissa passer ainsi un instant précieux — ce fut sa perte, on sait le reste. Les Zoulous qui ignoraient avoir tué le prince, en voyant ses dépouilles et leurs profonds regrets, et offrirent de rendre le corps. Ils déclarèrent à plusieurs reprises que s'ils avaient reconnu le prince ils se seraient bornés à le faire prisonnier, et à le renvoyer en Europe, par égard pour le Grand Napoléon « qui était l'ennemi des Anglais, et par conséquent leur ami ».

Mon matelot américain me raconta ensuite qu'il fut chargé, par le colonel Stewart, d'être le cicerone de l'impératrice Eugénie lors de son pèlerinage en Italie.

« La malheureuse mère, me dit-il, passa une semaine entière au camp qu'avait occupé l'état-major de mon détachement. Lorsque je lui montrai l'emplacement où son fils avait péri, elle fondit en larmes et s'écria: « Ah! pourquoi l'ont-ils tué? Ah! que ne l'ont-ils reconnu! »

Puis elle vout connaître tous les détails et me fit répéter plusieurs fois par jour, pendant cette triste semaine, comment le drame s'était passé. Elle ne me fit aucun reproche, cependant, et m'exhorta de n'avoir pas attendu son fils, lors de la dernière précipitation. Comme je suis la dernière personne de race blanche qui ait vu le prince vivant, c'est moi sur lequel elle s'appuyait pour ses questions, et moi sur lequel elle se reposait, c'est moi qui lui racontai tout ce qu'elle vout savoir. Elle ne me fit aucun reproche, cependant, et m'exhorta de n'avoir pas attendu son fils, lors de la dernière précipitation.

« Elle se fit un devoir de me faire face à ces charges nouvelles, au moyen de congés et de permissions, il faudra probablement plus tard avancer d'une année le renvoi de la classe et engager ainsi, d'une façon définitive, l'application du service de 3 ans. »

REVUE DE LA PRESSE

La Chambre est à peine rentrée et déjà l'on se demande si le ministère ne va pas sortir.

« La Lanterne le traite fort mal, ce pauvre ministère: « Ce sont des figurants qui tiennent, pour un moment, la place des véritables acteurs. A l'heure où le cabinet se désorganise, les députés qui négocient pas sérieusement une alliance, un traité, une action commune avec un gouvernement dont la disparition n'est qu'une question de semaines et même de jours. Et même à l'intérieur, la situation est si instable, que les ministres se regardent de liquides par exemple — attendent à un gouvernement sérieux pour savoir à quoi s'en tenir sur leurs affaires les plus urgentes. »

« Cette situation précaire et troublée ne peut durer longtemps. La France, certainement, n'est pas assez sage pour se gouverner à peu près toute seule. Mais ce qui se passe en Europe est suffisamment sérieux pour que nous évitions le besoin d'un gouvernement autre chose que provisoire. Puisqu'il est certain qu'à bref délai nous aurons cette crise que tout le monde reconnaît inévitable, eh bien! ayons-la tout de suite, et tâchons de faire un ministère qui soit pris au sérieux, en laissant à son chef le soin de se constituer un cabinet qui se respecte et qui soit capable de nous défendre. »

D'autre part, la Patrie s'exprime en ces termes: « Quant aux réformes politiques, financières, sociales et autres, qui ont été jusqu'ici impuissantes et stériles pendant deux ans au point de ne pouvoir accomplir même un avorté de budget, la Chambre va tout-à-coup, avec la conscience qu'elle a de son néant, réaliser des progrès sérieux, des améliorations sensibles, et mériter ce beau nom de réformatrice, que ses flatteurs l'avaient invité à inscrire sur son drapeau. »

« Elle a donné trop de preuves de sa misère; elle a trop été ses haillons! Depuis qu'on l'a vue à l'œuvre, suant à grosses gouttes pour la moindre besogne, et incapable d'achever un travail sérieux, elle a été incapable de faire un travail utile, et qui ne soit qu'une perte de temps et d'argent. Elle n'a eu que de la force que pour détruire; c'est un engin de carnage et de mort, et ne peut plus être arrêté sans l'autorisation de la Chambre. »

« L'article 14 de la loi du 16 juillet 1875 est en effet formel: « Aucun membre de l'une ou de l'autre Chambre, élu, n'est susceptible de poursuites judiciaires, ni de poursuites disciplinaires, pendant la durée de la session, être poursuivi et arrêté en matière correctionnelle, qu'avec l'autorisation de la Chambre dont il fait partie, et en vertu d'une résolution prise par elle. »

« Le bruit avait couru un instant, hier, que le président de la Chambre avait reçu de M. Bouvier, juge d'instruction, un mandat d'arrêt en vertu de la loi sur la liberté de la presse, à l'adresse de M. Wilson. Cette information était inexacte. »

« Les journaux qui le bureau de la Chambre n'a nullement délibéré sur le cas de M. Wilson. Cette question ne peut même pas être mise en discussion. »

« A ce propos, on s'est demandé si l'on n'aurait pas mieux valu, en prenant fin qu'avec les vacances parlementaires de l'année, dit-on, de piéquant révolutions. »

REPONSES A LA CORRESPONDANCE REPUBLICAINE

« On lit dans la Correspondance républicaine: « A l'occasion d'une récente perquisition opérée dans les bureaux du Ministre de l'Instruction, M. Vigneau juge d'instruction, aurait saisi divers documents relatifs à la Correspondance républicaine et à son organisation politique. »

« Cette saisie donnerait lieu, dit-on, à de piéquant révolutions. »

« Disparition d'un conseiller de préfecture Le Mans, 11 janvier. — Il n'est bruit dans notre ville, d'ordinaire si paisible, que de l'explication de la disparition de M. Lecoq, conseiller de préfecture au Mans. »

« Ce fonctionnaire n'a pas été vu depuis deux mois, et nul ne sait où il s'est réfugié. »

« M. Lecoq, après s'être d'abord listé à l'hôtel de la rue de la République, est allé se réfugier chez M. de la Roche, où il avait été précédemment conseiller de préfecture. Quand les meubles arrivèrent, les démanœuvres, ébahis, trouvèrent porte close: M. Lecoq avait en poche la clef du logement, et la clef resta introuvable comme le propriétaire. Il fallut chercher pour les meubles un abri provisoire. »

« Pèlerins anglais reçus au Vatican. — L'adresse présentée par le duc de Norfolk. — Réponse du pape. »

« Rome, 11 janvier. — Le pape a reçu hier 450 pèlerins anglais. Six évêques anglais étaient présents. »

« Le duc de Norfolk a présenté à Léon XIII une Adresse à laquelle il a ajouté quelques mots en l'honneur du Souverain Pontific, l'assurant de sa soumission et du respect des catholiques anglais par ses personnes. »

« Le pape a pris connaissance de l'Adresse et, dans sa réponse, il a insisté sur la grande foi des catholiques anglais et sur la protection que leur accorde le gouvernement anglais. Il a conclu en disant: »

« auquel une fatiabilité inexorable a refusé tout pouvoir de créer. »

« Ils sont tous là, les harangueurs républicains, avec les déclamations lamentables que leur inspire le spectacle de l'instabilité ministérielle, et les sept promesses de la pénitence dont ils remplissent invariablement leurs homélies! A qui la faute? Combien la Chambre, leur Chambre, a-t-elle déjà renversé de ministères? Le ministère Brisson, le ministère Freycinet, le ministère Goblet, le ministère Rouvier; quatre dans l'espace de deux ans, en attendant le ministère Tirard, que l'on conserve dans de l'esprit de vin au fond d'un bocal pharmaceutique. »

« La Justice adresse au cabinet une menace qui, pour être décriée, n'en est pas moins sérieuse: »

« Le ministère actuel est de ceux qui n'excitent pas autour d'eux les fortes passions. Il n'est dans la lassitude universelle, après une crise dont on ne trouverait aucun précédent dans l'histoire de la troisième République. Il aurait écrit sur son programme ce seul mot: repos, ce programme aurait été accepté. Cette situation, pour durer jusqu'à un moment où on serait obligé de se reposer. »

« Mais, jusqu'à ce moment, on peut être assuré que l'existence du ministère sera tranquille et calme. Son sort est entre ses mains. Je ne trahirai aucun secret en affirmant que la Chambre a une violente envie de régler le budget de 1887. Tous, les esprits appellent spontanément une entente qui peut se faire et qui doit se faire sur ce terrain. »

« Il faudrait cependant que le gouvernement qui n'a que quelques semaines d'existence vouldit bien admettre que la commission qui travaille depuis près d'un an neconstruit pas facilement à renouer au fruit de ses travaux. »

« Elle a le très juste orgueil d'avoir fait des économies. Si on lui propose de faire l'économie de ses économies, elle ne manquera pas de trouver qu'on exagère sa politique, et il deviendra impossible de s'entendre. »

« Le Journal des Débats: »

« Pendant que M. Blanc faisait un exposé de sa politique au palais Bourbon, M. Carnot père prononçait aussi un assez long discours au Luxembourg, et le Sénat avait sur la Chambre des députés l'avantage de recueillir, non seulement les pensées de son doyen d'âge, mais en même temps celles du père du président de la République. Ce qui paraît résulter de ce discours, c'est que M. Carnot père est de l'avis de son fils, et qu'il est aussi de l'avis de M. Tirard. »

« Il n'y a pas bien longtemps que M. Clémenceau déclarait à Tolon que les radicaux étaient décidés à poursuivre désormais l'application effective du programme radical, et que l'appui qu'ils accordaient à un ministère quelconque ne serait qu'à ce prix. Cette déclaration, la ne renouvelait pas, au moment de la formation du dernier cabinet? Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue. »

« Réclamer la concentration comme le fait M. Pierre Blanc, ou l'« unité morale » et la fusion des groupes, comme M. Carnot père, c'est, la situation étant ce qu'elle est, se donner à soi-même une étrange illusion. Si cette illusion est propre aux doyens d'âge de la Chambre des députés et du Sénat, ce n'est que demi-mal. Ce serait plus grave si elle existait ailleurs. — V. »

« Rentrée de M. Spuller à la République française: »

« Usant du privilège que lui donne son âge, M. Pierre Blanc exprime avec décision ses opinions et ses vœux sur la politique générale en adressant des conseils à ses collègues. C'est assurément son droit, et il a le privilège de l'exercer en pleine liberté. Mais on peut se demander ce qui arriverait si le doyen d'âge des députés appartenait à la minorité monarchique et si, profitant de l'occasion unique qui s'offrirait à lui de parler sans contradiction ni réplique possible, il se livrait à une critique acerbe et violente des institutions républicaines. »

« La majorité se croirait tenue de protester; en quoi elle n'aurait pas tort. La voix du doyen serait convertie par les interruptions et les murmures. Mais quel spectacle donnerait la Chambre? En toutes choses, il y a des conventions à respecter et des réserves dont il convient de ne pas trop s'affranchir. »

« Le Paris continue sa vigoureuse campagne contre M. Wilson: »

« Ce faux Français, dit-il, qui s'était glissé dans la demeure présidentielle et qui avait couré des dossiers de commissionnaires en tripotages dans les cartonniers officiels; ce chef de bande qui avait pour clients tous les industriels marionnes tous les condamnés à gracier moyennant finances, »

« constant que la situation actuelle de l'Eglise, en Angleterre, tend à devenir de plus en plus florissante. »

« Léon XIII a fait don à chaque pèlerin d'une médaille d'argent. »

« Les pèlerins en ont apporté au Saint-Père 14,008 livres sterling. »

« L'exposition vaticane ouvrira le 20 janvier. Elle sera visible les jours, les dimanches et dimanches. On distribera pour chacun de ces jours 4,000 billets d'entrée. »

« Rome, 11 janvier. — Le grand duc Constantin a télégraphié au Pape ses félicitations les plus vives et les plus sincères en souvenir des bontés que Léon XIII a eues pour lui il y a cinq ans. »

« Le grand-duc fait allusion à la visite qu'il fit au pape à cette époque. »

« Maladie de l'empereur Guillaume. — L'insomnie. — Etat toujours grave »

« Berlin, 11 janvier. — L'empereur a passé une très mauvaise nuit. Il ne s'est levé ni hier, ni aujourd'hui. »

« Dans les cercles politiques, on se préoccupe vivement de cette aggravation de l'état de l'empereur et des conséquences que pourrait avoir sa mort dans la situation actuelle de l'Europe. »

« Une exécution capitale dans la prison de Cork. — Les derniers instants du condamné. »

« Londres, 11 janvier. — Hier a eu lieu dans la prison de Cork, l'exécution du docteur Philippe Cross, condamné à mort pour avoir empoisonné sa femme en justifiant de ses documents. »

« tous les farceurs à décorer contre espèces sonnantes, tous les fournisseurs à favoriser sous condition de pot de vin; ce vibron, ce microbe désorganisateur et insaisissable était l'agent le plus sûr et le plus prompt d'une décomposition politique et sociale. »

« Il parait être enfin tenu par la pince judiciaire. On a trouvé, on a saisi le phylloxéra dévastateur. Pour qu'il ne fasse pas de parties, pour qu'il ne pousse plus autour de lui, le Gouvernement et les Chambres, les affaires les plus sérieuses, employe sa main à ses affaires de famille; pour qu'on ne puisse plus avoir jamais, jamais, les secrets de la France livrés dans notre chancellerie du quai d'Orsay aux personnages suspects qui donnaient à l'élysee de beaux colliers d'émeutes, pour que notre pays respire librement, sans avoir à mépriser ceux qui lui commandent ou qui le jugent, — il faut que l'instruction commence aille jusqu'au bout. »

« Il faut que la commission d'enquête de la Chambre aille à la justice, enfin impartiale, les dossiers qu'elle a formés. »

« Il faut que le garde des sceaux laisse à la magistrature, désormais non suspecte, la faculté d'opérer en grand. »

« Il faut que tout soit vu, que tout soit dit. »

« Nous attendons. Et l'opinion publique jugera ceux qui auront jugé. »

« Le Gaulois ne croit pas que M. Wilson sera arrêté: »

« Un magistrat assis, qui a fait partie de nos assemblées législatives, avec lequel nous avons causé hier, nous disait: »

« On a reproché quelquefois à la magistrature d'obéir au gouvernement et de lui rendre des services. »

« Aujourd'hui la magistrature obéit à la presse; c'est par crainte des journaux et pour se bien faire venir d'eux qu'une nouvelle instruction a été ouverte contre M. Wilson; mais elle ne peut aboutir, parce que ce fait inconnu est relevé par le gendre de M. Grévy, qui ne constituent pas des délits. »

« D'autre part, on n'est pas sans savoir que M. Wilson, s'il était poursuivi correctionnellement pour concussion ou escroquerie, ferait lire son défenseur, M. Lente, une cinquantaine de lettres d'hommes politiques, anciens ministres ou chefs de groupe, qui ont sollicité son intervention pour l'obtention de croix de la Légion d'honneur, qu'ils ne parviennent pas à faire accorder. »

« G. GLANVIL. »

UN PONT MILITAIRE

« Une délégation de la commission militaire du génie de Versailles s'est rendue à Fourchambault pour assister à des expériences de pont très intéressantes. »

« Les équipages des ponts dont on s'est servi jusqu'ici dans l'armée sont fixes ou volants. Le système dont on vient de faire l'essai a l'avantage de s'appliquer non seulement au passage des cours d'eau, mais encore à toutes les opérations de campagne. On a résolu le problème d'avoir un matériel dont les pièces soient rectilignes, extrêmement légères et uniformes, qui puissent répondre à tous les besoins sans qu'on ait besoin de bœufs à traire pour le montage et l'assemblage des différents éléments. »

« Ce système est dû à un ancien officier du génie russe. Il affecte la forme d'un tube à section rectangulaire, dont les côtés latéraux sont en treillis mécanique. La carcasse est en acier, et la partie inférieure sert de support à un plancher en bois adapté de telle sorte que la voie s'établit à l'intérieur du tube. »

« Malgré sa légèreté, la résistance de cette construction est considérable. A Fourchambault on a constaté qu'un pont de 24 mètres de portée, ayant 6 chevaux et accompagné de 3 hommes à cheval, que de 7 millions sous le poids d'une colonne d'hommes armés, marchant de front par cinq, et au pas, sur toute la longueur du tablier. »

« Une pièce d'artillerie de campagne traînée par 6 chevaux et accompagnée de 3 hommes à cheval, que de 7 millions sous le poids d'une colonne d'hommes armés, marchant de front par cinq, et au pas, sur toute la longueur du tablier. »

« Le montage et le démontage du nouveau pont ont duré une heure et demie. La charge d'un cheval de train pouvant atteindre en campagne 400 kilogrammes, le matériel complet d'un pont de 32 mètres serait transporté dans neuf fourgons de quatre chevaux. »

« Tel est l'ensemble des renseignements fournis à l'état-major général sur cette expérience. »

DERNIERE HEURE

« (De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL) »

« M. le préfet du Nord chez le ministre de l'intérieur Paris, 11 janvier. — M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a reçu ce matin M. Saisset-Schneider, préfet du Nord. »

« La mesure prise contre M. Vigneau Paris, 11 janvier. — A la suite du décret publié à l'officiel dans la matinée, qui relève M. Vigneau de ses fonctions de juge d'instruction, M. Vigneau a été délégué au Conseil supérieur de la magistrature pour avoir, pendant l'instruction de l'affaire Wilson-Rattazzi, procédé dans des conditions contraires à la loi et à la dignité professionnelle. »

« On ignore encore le véritable motif de cette mesure tout à fait exceptionnelle, prise contre M. Vigneau. »

« Une version officieuse prétend que M. Vigneau aurait communiqué, à diverses personnes, des indications sur l'instruction; de plus, il aurait aussi été vu déjeunant dans un café du boulevard, avec Ribaudon, l'un des inculpés. »

« Les italiens à Massouah Rome, 11 janvier. — Les nouvelles, reçues à Rome de Massouah, annoncent que les troupes italiennes se préparent à prendre l'offensive. »

« Arrestation à Paris de cinq voleurs américains Paris, 11 janvier. — La police a arrêté la nuit dernière, cinq individus de nationalité américaine, revenus d'Angleterre. Ils sont accusés du vol recent commis chez M. Hemelin, bijoutier, boulevard de la Madeleine. »

« L'état de l'empereur Guillaume Berlin, 11 janvier. — L'état de l'empereur Guillaume est assez satisfaisant, bien qu'il ne dort plus, mais son sommeil a été, plusieurs fois, interrompu cette nuit. »

« Une fausseté nouvelle Aden, 11 janvier. — Aucun mouvement à Djeddah. Le bruit que le conseil français et les protégés français auraient été massacrés est absolument faux. »

BOURSE DE PARIS

du mercredi 11 janvier

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Table of stock market prices for Paris, listing various bonds, stocks, and financial instruments with their respective values and prices.